



PC 4

NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET

Demandeur :

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER

BP 300 39 - 95 Boulevard Pinel
BRON 69678 SIRET 266 900 083 0012

**EXTENSION ET RENOVATION
DU BÂTIMENT 210 DU CH VINATIER**

BP 300 39 - 95 Boulevard Pinel
BRON 69678 SIRET 266 900 083 0012

Référence cadastrale de la parcelle : Section A

Parcelle : n°1070

Contenance cadastrale : 698 976 m²

Adresse : 95 boulevard Pinel, BRON 69678

Parcelle appartenant à la zone **USP** du plan local d'urbanisme.

USP : Zone d'équipements d'intérêt collectif et services publics.

Cette zone regroupe les vastes emprises d'accueil d'équipements d'intérêt collectif et services publics tels que les sites universitaires, hospitaliers, de transports terrestres, de défense nationale, ainsi que les pôles d'équipements communaux. L'objectif est de maintenir ces sites dans leur vocation principale, tout en permettant une gestion adaptée aux besoins de leur évolution.

ENVIRONNEMENT EXISTANT :

Le terrain concerné se situe dans la commune de BRON (69), une parcelle correspondant au site du Centre hospitalier le Vinatier au NORD de la commune, plus précisément, le long du boulevard « Pinel ».

Le bâtiment existant est une construction de plain-pied, de forme rectangulaire et allongée, implantée en retrait d'un bâtiment principal plus ancien. Sa structure est simple et fonctionnelle, avec des façades enduites d'un crépi beige clair rythmé par des bandes verticales blanche.

La façade principale présente plusieurs ouvertures régulières : des fenêtres rectangulaires à double vitrage et une porte d'entrée centrale, protégée par un petit auvent métallique.

L'ensemble donne l'aspect d'un bâtiment d'apparence sobre et sans caractère architectural particulier.

PRESENTATION DU PROJET :

Le présent projet consiste en la réalisation d'une extension pour un bâtiment existant de type contemporain, on en profitera pour démolir un local existant à proximité.

Une extension de type contemporaine est prévue, dans le prolongement de l'alignement de l'existant.

Dans le cadre du projet, l'ensemble de l'extension sera identique esthétiquement parlant, permettant d'harmoniser l'ancien et le nouveau tout en valorisant l'esthétique et la performance énergétique du bâtiment.

ACCES AU LOT : (inchangé)

L'accès du projet se fait par l'accès existant de type portail, côté OUEST de la parcelle, depuis le boulevard existante « Pinel » (Cf. PC1 - plan de situation).

CLÔTURES : (inchangé)

Les éléments délimitant le terrain resteront inchangés dans le cadre du projet.

RÉSEAUX : (inchangé)

Réseau d'eaux pluviales :

Réseaux d'eaux de pluviales est raccordé sur Noue drainante végétalisée, plantée d'arbustes.

Réseau d'eaux usées : (inchangé)

Le réseau d'eaux usées est raccordé sur le réseau déjà présent sur site.

Réseau en eau potable : (inchangé)

Le réseau d'eau potable sera raccordé sur le réseau déjà présent sur site.

Réseau électrique et télécom : (inchangé)

Les réseaux électrique et télécom est raccordés sur le réseau déjà présent sur site.
Pour la puissance électrique, un tarif bleu standard de 12 kVa est existant.

STATIONNEMENTS : (inchangé)

Inchangé dans le cadre du projet.

HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS :

Le faîtage du bâtiment existant est de + 4,05 mètres au point le plus haut du terrain modifié (Cf. Façades ETAT DES LIEUX).

Le faîtage de l'extension projet est de + 4,05 mètres au point le plus haut du terrain modifié (Cf. Façades PROJET).

ASPECTS EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT :

La toiture sera de type toiture-terrasse non accessible, avec une finition gravillonnée.
L'ensemble des couvertines sera en aluminium laqué gris clair RAL 7047.

Concernant les façades, elles présenteront deux types d'enduits de finition écrasée, réalisés dans une tonalité en harmonie avec les matériaux locaux et identique au bâti existant. Le projet sera l'occasion de rénover l'enduit du bâtiment existant, à l'identique.

- Enduit 1 : réalisé dans la tonalité des matériaux locaux, issu du nuancier de façades Parexlanko, teinte blanc cassé G20, identique à l'existant.
- Enduit 2 : réalisé dans la tonalité des matériaux locaux, issu du nuancier de façades Parexlanko, teinte terre feutrée T60, identique à l'existant.

Les menuiseries seront en aluminium, de teinte blanc RAL 9010, avec volets roulants intégrés teinte gris clair RAL 7047.

Enfin, un escalier d'accès sera réalisé à l'ouest de l'extension projetée.
Celui-ci sera en béton, équipé d'un garde-corps métallique galvanisé.

Dans le cadre du projet, un transformateur est situé à proximité du projet, l'enduit existant sera rénové à cette occasion et repeint avec une teinte issue du nuancier de façades Parexlanko, blanc cassé G20, identique à celle de l'existant.

ESPACES VERTS ET PLANTATIONS :

Les haies, les bosquets et les arbres existants seront intégralement conservés, car ils participent activement à la cohérence et à la lisibilité du paysage environnant.

Ces éléments végétaux jouent un rôle essentiel dans la structuration de l'espace extérieur, en marquant les limites, en accompagnant les circulations et en contribuant à l'harmonie générale du site. Leur présence constitue un véritable lien entre le bâti et son environnement naturel, et participe à l'identité paysagère de la propriété.

Dans cette optique de préservation, les espaces extérieurs seront maintenus dans leur état actuel, sans modification majeure. Cette approche vise à respecter et à mettre en valeur la qualité du bâti existant, en conservant l'ambiance, la végétation et les vues qui caractérisent les lieux.

Ces composantes végétales – haies, arbres, bosquets – sont considérées comme faisant pleinement partie du caractère patrimonial et paysager de la propriété. À ce titre, elles sont intégrées dans la démarche de sauvegarde et de valorisation globale du site.

<u>Signature et cachet de l'architecte :</u> AGENCE D'ARCHITECTURE SERIZIAT SARL au capital de 52 000 € 565 chemin de la Bruyère 69760 LIMONEST Tél. : 04 78 35 24 15 - agence@seriziat.fr Siret 478 715 220 00016	<u>Signature du demandeur</u> _____
--	---